

**PROCÈS-VERBAL**  
**258e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON**  
**MERCREDI 9 JANVIER 2019 - MAISON REILLY, 9 H 30**

**Étaient présents:** Sandra Jewett (S.J.), présidente; Serge Normand (S.N.), vice-président; Chantal Ethier (C.E.), secrétaire ; Carole Bishop (C.B.), directrice-activités; Janine Sourdif (J.S), directrice-activités; Christian Smeesters (C.S.), administrateur.

**Absences motivées:** Karsten Baass (K.B.), administrateur; Robert Joli (R.J.), administrateur.

### **1. Ouverture de la réunion**

La présidente S.J. ouvre la réunion à 9h 55.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Deux ajouts à l'ordre du jour: un projet de lettre d'appui au Comité de la grange ronde et un projet proposé par C.B.

L'ordre du jour modifié est adopté suite à une proposition de S.N. appuyé par C.S.

### **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2018.**

Adopté suite à une proposition de J.S. appuyée par S.J.

### **4. Rapport de la secrétaire C.E. et du vice-président S.N.:**

- Le 22 novembre dernier C.E. et S.N. ont rencontré deux conseillers municipaux, Michael Laplume et Jason Ball. But : mieux faire connaître l'APP et discuter du dépôt de notre demande à la municipalité, qui porte sur la numérisation de nos archives. La rencontre s'est bien déroulée: quelques pistes de collaboration ont été évoquées, notamment en ce qui concerne les archives des principales familles fondatrices de Mansonville. À suivre.
- Programme d'emploi pour étudiants (classement et numérisation de nos archives). Après avoir examiné les grandes lignes du programme, le conseil conclut qu'il est trop rigide et trop exigeant en matière de suivi. S.N. rappelle qu'une collaboration avec un étudiant de l'Université de Sherbrooke demeure une avenue possible.
- S.N. souhaite qu'une prise de contact soit faite avec le nouveau directeur général de la municipalité, Martin Maltais, pour présenter l'APP, sa mission, ses projets. S.J. s'en occupe.

### **5. Rapport du trésorier et webmestre S.N.:**

- Dépôt du budget de l'année 2018: encaisse de 5 192 \$.
- Total des revenus: 10 707 \$ ; total des dépenses: 12 707 \$ pour un déficit de 2 000 \$, essentiellement causé par l'absence de Cantine en 2018. Le sort de la Cantine reste incertain et d'autres modes de financement doivent être envisagés.
- Mise à jour du bottin des membres: au 31 décembre 2018, 83% des membres ont renouvelé leur adhésion.

### **6. Prochaine assemblée générale**

- La salle est réservée pour le 24 mars.
- Formule choisie pour le lunch: pas de "*potluck*" cette année, mais plutôt un lunch fourni au coût de 22\$ par personne. J.S. s'occupe de la coordination.
- Remise du prix Patrimoine à Jacqueline Robitaille.

- Postes vacants au conseil: S.J., S.N. et C.E. proposent quatre candidatures possibles: Claude Bouffard, Raymond Gagnon, Lorraine Rouillard et Danielle Galipeau. Ils seront contactés pour sonder leur intérêt
- S.J. écrira aux membres pour faire le point sur la situation vécue actuellement par l'Association, notamment en matière de relève. Elle suggère que, lors de l'AGA, on consacre moins de temps au bilan des activités et plus de temps à un échange avec les membres.

#### **7. Le point sur les publications: S.J., C.E., S.N.**

HPH sera désormais publié une fois l'an et le prochain numéro est prévu pour l'automne 2019. Possible collaboration de Thérèse Descary, qui a écrit une première chronique et de Sheila Kerr pour la révision anglaise.

Si elle a le temps, S.J. écrira un article sur les 75 ans de le magasin Jewett. Les 75 ans du magasin Giroux pourraient aussi faire l'objet d'un article.

À noter: une de nos membres, l'écrivaine Nadou Loyat Jourlin, est d'accord pour collaborer à la revue.

#### **8. Le point sur les Activités et le point Varia, sont reportés au prochain CA faute de temps.**

S.J. demande toutefois à C.E. d'écrire une lettre pour démontrer l'appui de l'APP à la présente campagne de financement de la grange ronde, à partir d'un canevas rédigé par Edith Smeesters.

La lettre sera adressée au maire et aux conseillers.

#### **10. La date de la prochaine réunion est fixée au mercredi 6 février 2019.**

#### **11. Levée de la réunion**

S.J. clôt la réunion à 12h30.

**PROCÈS-VERBAL**  
**259<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON**  
**JEUDI 7 FÉVRIER 2019 - MAISON REILLY, 9 H 30**

**Étaient présents:** Sandra Jewett (S.J.), présidente; Serge Normand (S.N.), vice-président; Chantal Ethier (C.E.), secrétaire ; Karsten Baass (K.B.), administrateur; Carole Bishop (C.B.), directrice-activités; Robert Joli (R.J.), administrateur; Christian Smeesters (C.S.), administrateur; Janine Sourdif (J.S), directrice-activités.

### **1. Ouverture de la réunion**

S.J. ouvre la réunion à 9h40.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

S.N. demande qu'on ajoute à l'ODJ la demande du Comité de la grange ronde, qui souhaite rappeler aux membres de l'APP de contribuer à la campagne de souscription de la grange ronde. L'ordre du jour est adopté avec cet ajout, sur proposition de C.S. appuyée par R.J.

### **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 janvier 2019.**

Adopté suite à une proposition de S.N. appuyée par S.J.

### **4. Projet de Carol (point reporté lors du CA du 9 janvier dernier).**

C.B. présente au conseil un projet de lettre (Annexe 1) qu'elle souhaite adresser à Hugues Thivierge, urbaniste à la Municipalité. Elle déplore qu'on ait abattu autant d'arbres sur une pente de 70 degrés, pour permettre la construction d'une maison sur le lot P1152, au bord de l'étang Sugarloaf. Un tel déboisement sur une dénivellation aussi abrupte aura pour effet d'accélérer l'érosion des berges et l'entrée de sédiments dans le lac. C.B. souhaite que la municipalité émette une réglementation plus sévère pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Le CA appuie cette proposition. Mais avant l'envoi de la lettre de C.B., S.J. propose d'en discuter avec M. Thivierge, afin d'évaluer les solutions possibles.

### **5. Rapport de la secrétaire C.E. et du vice-président S.N.**

- Bilan de la rencontre avec le conseiller Bruno Côté, le 30 janvier dernier. Étaient présents: S.N., C.E. et R.J.

Bilan positif. Monsieur Côté est ouvert à la numérisation des archives de même qu'aux besoins financiers et en ressources humaines de l'APP. Plutôt que de l'argent supplémentaire, il suggère que la municipalité fournisse des services à l'APP. Exemples: hébergement de notre site sur celui de la municipalité, prêt de locaux, etc. C'est un dossier à suivre.

### **6. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: 24 MARS**

- **Lecture de la lettre de Sandra**, qui servira d'amorce à la discussion avec les membres. Cette lettre sera postée avant l'envoi de la convocation et de l'ordre du jour. S.N. rédigera un mot qui précisera l'importance de cette lettre.
- **Déroulement/animation**
  - Cette année, l'AGA sera animée par une personne qui ne siège pas sur le CA, pour laisser aux administrateurs une plus grande liberté de parole. On suggère quelques noms de personnes qui seraient qualifiées pour cette tâche.
  - La présidente prendra la parole au début de l'assemblée et annoncera le déroulement de la réunion.

- Moins de temps sera consacré aux rapports des directeurs et du trésorier (30 minutes) pour laisser plus de temps aux membres qui souhaitent s'exprimer.
- Hans Walser, président du Comité de la grange ronde, a demandé à prendre la parole
- La présidente prononcera un mot de clôture.
- **Lunch:** le resto 243 fournira le lunch pour 40 personnes au coût de 10\$ par personne.
- **Postes vacants au conseil:** Danielle Galipeau et Raymond Gagnon ont été approchés le 17 janvier dernier. Ils sont intéressés à travailler sur les archives photo mais pas à occuper un poste sur le CA. D'autres candidats seront approchés d'ici la tenue du prochain CA, dont Lorraine Rouillard et Claude Bouffard.

## 7. Rapport du trésorier et webmestre S.N.

Vu l'horaire chargé, ce point est remis à la prochaine réunion du conseil.

## 8. Varia

- **Nouvelle demande du Comité de la grange ronde:** Le Comité souhaiterait que l'APP rappelle à ses membres de contribuer à la présente campagne de financement de la grange ronde: seulement 13 membres de l'APP auraient contribué cette année. Cependant, les membres de l'APP ont déjà donné près de 60,000 \$ au cours des campagnes précédentes et le conseil hésite à insister davantage. Conclusion du conseil: Sandra rappellera, dans sa lettre aux membres, qu'une campagne de financement est en cours.
- **Mot de Serge Normand.** Après 10 années de loyaux services, S.N. demande à se retirer du poste de vice-président et de trésorier pour ne conserver que ses fonctions de webmestre. À cet effet, il a adressé une lettre au CA que l'on peut trouver en annexe du procès-verbal. Lors de la prochaine année, il travaillera à faciliter la transition pour les fonctions qu'il occupe.
- C.E. note que son emploi rémunéré diminue de beaucoup sa disponibilité pour assurer ses tâches de secrétaire. Avec l'accord du Conseil, elle souhaite réfléchir à la question pour voir si une nouvelle répartition des tâches entre les administrateurs ne pourrait pas résoudre le problème.

## 8. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA est fixée au 13 mars prochain, 9h30.

## 9. Levée de la réunion

S.J. lève la réunion à 13h30.

Procès-verbal préparé par C. Ethier le 18 février 2019.

## ANNEXE 1

Monsieur Thivierge,  
Urbaniste de la municipalité de Potton

Les municipalités ont un rôle croissant à jouer dans la protection des milieux naturels car elles sont localement responsables de l'aménagement du territoire et ont le pouvoir d'organiser leur développement. En particulier, les municipalités peuvent agir et envisager la préservation des milieux naturels tels que les rivières, les plans d'eau et les zones riveraines, les terres humides et les forêts. En protégeant l'environnement, en plus de préserver la biodiversité, ils peuvent bénéficier des services écologiques rendus par les milieux naturels. Les berges des cours d'eau, qui filtrent les eaux de ruissellement, et les milieux humides qui absorbent les fortes pluies et limitent les inondations, en sont de bons exemples, tout comme les forêts qui recueillent l'eau, purifient l'air et contrôlent l'érosion des sols.

Le milieu naturel du mont Sugar Loaf a été désigné "Paysage naturel d'intérêt supérieur" dans l'annexe 2 du manuel d'urbanisme de la municipalité du canton de Potton de 2001. Les zones ainsi désignées ont été reconnues comme des zones à protéger en raison de leur importance écologique et de leur esthétique visuelle.

La zone autour de l'étang Sugar Loaf est caractérisée par des pentes boisées abruptes où les différences de niveau et de pente augmentent le risque d'érosion grave lorsque la déforestation est autorisée. L'enlèvement des arbres entraîne l'instabilité du substrat, ce qui augmente le risque de glissement de terrain sur la route et le ruissellement de la sédimentation dans le lac et les cours d'eau environnants. Une sédimentation accrue dans le lac et les cours d'eau entraîne l'eutrophisation des écosystèmes et une diminution de la biodiversité, les organismes étant incapables de survivre dans ces conditions anoxiques.

Récemment, en vue de la construction d'une maison sur le lot P1152 situé sur le chemin Hilmar Krausser, un permis a été accordé pour l'enlèvement de tous les arbres du lot. La pente du terrain est d'environ 70 degrés, ce qui est reconnu comme une "pente raide". Si le système racinaire des arbres n'arrive pas à s'enraciner dans le sol, la sédimentation s'écoulera maintenant à un rythme qui pourrait dépasser la capacité de la bande riveraine à filtrer le ruissellement et prévenir l'érosion. La déforestation a également créé une grande ouverture au pied de la montagne modifiant l'esthétique visuelle que le zonage de la municipalité était censé protéger. Malheureusement, il ne sera pas possible de replanter des arbres sur ce terrain, car d'énormes roches ont été placés sur le flanc de la falaise ; je suppose que c'est une tentative pour ralentir le glissement de terrain.

Pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise, il est nécessaire d'adopter un règlement pour guider l'enlèvement des arbres et interdire l'enlèvement des arbres sur les pentes et les falaises. Un tel règlement contribuerait à prévenir l'érosion, à assurer la stabilité et la sécurité de la zone, à prévenir l'effondrement de l'écosystème ainsi qu'à préserver la beauté naturelle et panoramique du paysage. De plus, en mettant en œuvre un règlement, les futurs prospecteurs devraient être au courant du zonage établi par la municipalité et s'en inspirer lors de l'aménagement.

J'exhorte le conseil à envisager la mise en œuvre d'un tel règlement.

Sincèrement,  
Carol Bishop

## ANNEXE 2- LETTRE À MES COLLÈGUES DU CA

Les écrits restent, alors ...

Bonjour à tous,

Nous avons, à l'automne 2018, fait un exercice pour « penser l'avenir de notre Association ». Sandra, dans sa lettre aux membres, fait référence à cette réflexion et aux défis que nous devons relever.

Pour ma part, j'ai poursuivi cette réflexion et voici où j'en suis :

J'observe que l'APP s'est développé sous trois chapitres :

1. Une société d'histoire vouée à documenter et à diffuser les éléments du patrimoine local.
2. Un lobby voué à promouvoir les éléments du patrimoine notamment auprès des instances politiques.
3. Un « club social » favorisant des rencontres avec des personnes partageant les mêmes intérêts en regard du patrimoine.

Les réalisations jusqu'à ce jour relèvent du bénévolat et d'une aide financière de quelques milliers de dollars reçus de la Municipalité pour défrayer notamment des frais d'imprimerie.

Je crois que la promotion du patrimoine par l'APP ne peut continuer selon ce modèle.

- Nous avons déjà placé la barre haute avec la qualité de nos publications et récentes expositions.
- Le chapitre société d'histoire nécessite de développer des partenariats avec d'autres instances ( universités, autres sociétés et musées de la région ).
- Nous devons tenir compte du volet numérique.
- Le volet lobbying est de plus en plus nécessaire; il faut y consacrer du temps.
- Nous dépensons trop de ressources de communication au volet « club social »

Voici quelques pistes de solutions :

- Utiliser des services professionnels; donc trouver plus de \$\$\$.
- Multiplier les demandes de subventions auprès des instances publiques.
- Jouer davantage notre rôle de lobbyistes.

Mes choix personnels :

- J'ai consacré 10 ans à l'APP; j'ai besoin de faire une pause.
- Je ne saurais m'investir davantage pour préparer des demandes de subventions.
- Je ne saurais non plus consacrer tout le temps nécessaire aux lobbying.
- J'ai mis la barre trop haute au niveau des communications, particulièrement pour les excursions (exemple : une vingtaine de raqueteurs n'ont pas besoin de toute cette infrastructure pour se retrouver; les réseaux sociaux sont là pour ça).
- Je souhaite rester membre du CA pour la prochaine année et aider à la transition pour les fonctions que j'y occupe.
- Toutefois, je renonce à conserver un poste à l'exécutif ( trésorier ); je souhaite également renoncer au titre de Vice-président.
- Je pourrai continuer à exercer certaines fonctions de webmestre, mais il faudra repenser le volet communication avec les membres.

Serge Normand  
6 février 2019

**PROCÈS-VERBAL**  
**260e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON**  
**MERCREDI 13 MARS 2019 - 3, CHEMIN MAURICE CÔTÉ, 9 H 30**

**Étaient présents:** Carol Bishop, Chantal Ethier, Sandra Jewett, Robert Joli, Serge Normand, Christian Smeesters.

**Absences motivées:** Karsten Baas, Janine Sourdif

**1. Ouverture de la réunion**

S.J. ouvre la réunion à 10h

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté suite à une proposition de C.S. et C.B.

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 février 2019**

Adopté suite à une proposition de S.J. et de R.J.

**4. Rapport de la secrétaire C.E. et du vice-président S.N.**

- Bilan de la rencontre de C.E. et S.N. avec Lorraine Rouillard: Lorraine se montre intéressée par l'histoire des familles et est prête à s'impliquer sur le conseil. Le CA accueille cette nouvelle avec enthousiasme.

**5. Rapport du trésorier et webmestre S.N.**

S.N. présente le bilan du 1er janvier au 10 mars 2019.

Revenus: 675 \$; dépenses: 800,44 \$, pour un déficit de 125.44\$. Encaisse: 5,396.26 \$

Le trésorier a préparé un budget équilibré pour 2019, sans inclure les revenus de la Cantine.

**6. Assemblée générale: 24 mars**

- **Déroulement/animateur.** Thierry Roger est choisi pour assurer l'animation de la réunion, afin de laisser une chance aux administrateurs et à la présidente de s'exprimer. La présidente S.J. souhaite que les administrateurs prennent place à l'avant de la salle et qu'ils soient à l'écoute de ce que les membres auront à dire.
- **Dernier détails concernant l'organisation:** J.S. se procure le mousseux.
- **Cadeau de départ pour Karsten:** C.E. se charge d'acheter les deux tomes du livre de Louise Abbot sur Memphrémagog.
- **Remise du prix Patrimoine:** c'est le maire Jacques Marcoux qui le remettra.

**7. Varia**

R.J. a réservé les espaces ainsi que les deux tentes pour le prochain Festival Esprit de Potton.

**8. La date de la prochaine réunion est fixée au 1er mai 2019.**

**9. Levée de la réunion**

S.J. lève la réunion à 12h25.

**PROCÈS VERBAL/ RÉUNION SPÉCIALE**  
**261e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON**  
**MERCREDI 27 MARS 2019 - 89 RUE FONTAINE, 11H**

**Étaient présents :** Karsten Baas, Chantal Ethier, Robert Joli, Serge Normand, Lorraine Rouillard, Christian Smeesters et Janine Sourdif.

**Absences motivées:** Carol Bishop, Sandra Jewett.

**1. Ouverture de la réunion**

S.N. déclare la réunion ouverte à 11h10.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté suite à une proposition de S.N. appuyé par K.B.

**3. Nomination de Lorraine Rouillard au poste d'administrateur et de Christian Smeesters au poste de trésorier**

Selon nos règlements généraux, le Conseil peut désigner un membre de l'Association pour assumer une charge vacante jusqu'à la prochaine élection.

- C.S. propose, appuyé par R.J. la nomination de Lorraine Rouillard (L.R.) au poste d'administrateur. L.R. accepte.
- S.N. propose, appuyé par J.S., la nomination de C.S. au poste de trésorier, en remplacement du trésorier sortant, S.N. ; C.S. accepte.
- Compte tenu des ennuis de santé de S.J., S.N. accepte de conserver le poste de vice-président pour une autre année.

**4. Report de l'Assemblée générale à une date ultérieure**

Selon la Loi sur les compagnies, une association doit, chaque année, tenir une assemblée générale de ses membres dans un délai maximal de quatre (4) mois suivant la fin de l'exercice financier.

- Pour se conformer à cette règle, le CA décide de tenir, le 25 avril prochain, une assemblée générale statutaire qui portera uniquement sur le bilan financier, les prévisions budgétaires, la désignation d'une firme comptable et l'élection des administrateurs.
- Une assemblée générale spéciale portant sur les orientations futures de l'APP se tiendra en septembre prochain.
- Assemblée générale annulée: le CA décide de dédommager le restaurant 243 en lui donnant un montant de 100\$. Adopté à l'unanimité.

**5. Présence de Serge Normand sur le Comité de la grange ronde**

*Bonjour Serge, Il me fait plaisir de t'inviter à participer à la première réunion du CGR sur la future utilisation et programmation de la grange. Il sera important de clarifier l'implication de l'APP, et aussi prendre note de tes propositions spécifiques déjà distribuées aux participants. Au plaisir de coopérer, Hans.*

S. N. est mandaté par le CA pour rencontrer le CGR et présenter quelle contribution l'APP est en mesure d'apporter à la programmation de la grande. Voir son document de présentation en Annexe 1.

**6. Varia**

Festival Esprit de Pottton: R.J. a réservé les espaces et les tentes.

**7. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion du CA se tiendra le 8 mai 2019.

**8. Levée de la réunion**

S.N. lève la réunion à 12h30.



## ANNEXE 1

**GBMP | Réunion | 28 mars 2019**  
**Programmation du centre d'interprétation du patrimoine à la grange ronge**  
**Notes de présentation par Serge Normand**

---

Invité à la réunion en titre, je déposerai au Comité de la grange ronge les notes de présentation suivantes

---

### Résumé du mandat de l'Association du patrimoine de Potton

Les champs d'activités de l'APP se sont développés sous trois chapitres :

1. Une société d'histoire vouée à documenter et à diffuser les éléments du patrimoine local.
2. Un lobby destiné à promouvoir les éléments du patrimoine auprès des instances publiques.
3. Un lieu de rencontre favorisant des échanges entre personnes partageant des intérêts communs en regard du patrimoine.

### Grange ronge | Historique | Décisions récentes

#### **PROCÈS-VERBAL | 256<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON | MARDI 16 OCTOBRE 2018 - MAISON REILLY, 9 H**

##### **Décisions**

L'APP doit reconnaître qu'elle n'a pas les moyens, à elle seule, de prendre l'entière responsabilité du projet Musée de la grange ronge. À cet effet, le CA adopte la résolution suivante:

*Faute de ressources humaines et financières suffisantes, le conseil d'administration de l'Association du patrimoine de Potton constate que l'APP n'est pas en mesure d'assurer, comme promis, la prise en charge de toute la programmation de la grange ronge. Cependant, l'APP reste prête à collaborer, que ce soit avec le GBMP, la municipalité ou toute autre organisation, à l'élaboration de cette programmation.*

*Résolution proposée par Sandra Jewett, présidente, et appuyée par Serge Normand, vice-président.*

*Adoptée à l'unanimité, le 16 octobre 2018.*

---

#### **Lettre de la présidente | Février 2019**

*En octobre 2018, après de longues discussions et recherches, le Conseil d'administration a conclu à regret qu'il était impossible, humainement et financièrement, de respecter notre engagement à organiser des expositions annuelles de cette qualité [Expo 2016 – Expo 2017], année après année; et encore moins d'assumer la responsabilité de préparer et de maintenir la future exposition permanente dans la grange.*

*En conséquence, nous avons, au moyen d'une résolution, informé le président du Comité de la grange ronge de cette décision, tout en l'assurant de notre intérêt soutenu pour la grange et de notre engagement à collaborer avec la Municipalité, le GBMP et toute autre organisation à l'élaboration du contenu des futures expositions.*

*Il est facile de comprendre que cette prise de position a aussitôt entraîné une vive discussion avec les membres du Comité de la grange. Nous ne voulons pas être injustes ni minimiser les attentes, mais nous ne voulons pas non plus continuer de faire des promesses que le Conseil sait ne pas pouvoir tenir.*

*Lors de cette rencontre avec le Comité et dans un esprit de collaboration, Serge et moi avons convenu que, si la grange rouvre ses portes en 2019, l'APP y présentera une exposition à l'aide des archives en sa possession (probablement l'exposition de 2017 sur le tourisme). Le Conseil a par la suite donné son accord tacite.*

---

---

**Volet numérique | Serge Normand | Février 2019**

*Nous sommes partie prenante de ce virage numérique à l'Association du patrimoine de Potton .  
Nous sommes convaincus que notre fonds documentaire offre un potentiel très riche pour animer  
les nouvelles plateformes de diffusion et s'intégrer ainsi plus facilement à des projets comme ceux  
du Centre d'interprétation du patrimoine envisagé pour la grange ronde de Mansonville.*

**Exemple | <https://patrimoinepotton.org/appnum>**

---

**Conclusion | Commentaires**

- L'APP déploie ses ressources actuelles pour faire en sorte que son fonds documentaire puisse s'adapter au volet numérique.
  - L'APP ne dispose pas des ressources nécessaires pour gérer le centre d'interprétation, tâche qui relève d'un muséologue.
  - Éviter d'utiliser l'expression « expo techno » qui peut prendre une connotation péjorative et qui ne réfère pas à la notion de volet numérique.
  - Éviter de personnaliser cette orientation à APP | Serge Normand; c'est une décision du CA de l'APP.
-

**PROCÈS-VERBAL  
ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON  
262e RÉUNION DU CONSEIL  
JEUDI LE 25 AVRIL 2019,  
HÔTEL DE VILLE DE MANSONVILLE**

**Étaient présents** : Carol Bishop, Chantal Ethier, Sandra Jewett, Robert Joli, Serge Normand, Lorraine Rouillard, Christian Smeesters et Janine Sourdif.

Les nouveaux membres du Conseil d'administration, élus à l'unanimité lors de l'Assemblée annuelle des membres tenue le 25 avril 2019, se réunissent conformément au Règlement général, pour élire ses officiers.

Robert Joli est désigné unanimement par les membres du conseil présents pour agir à titre de président et secrétaire de la réunion. Il ouvre la rencontre à 17h30.

Robert Joli appelle les candidatures au poste de président. Serge Normand, secondé par Chantal Ethier, propose Sandra Jewett, présidente sortante pour combler ce poste une autre année. Sandra Jewett accepte. Aucune autre candidature n'étant proposée et tous les autres membres ayant appuyé cette proposition, Sandra Jewett est déclarée élue.

Robert Joli appelle les candidatures au poste de vice-président. Christian Smeesters, secondé par Janine Sourdif, propose Serge Normand, vice-président sortant, pour occuper ce poste une autre année. Serge Normand accepte. Aucune autre candidature n'étant proposée et tous les autres membres ayant appuyé cette proposition, Serge Normand est déclaré élu.

Robert Joli appelle les candidatures au poste de secrétaire. Sandra Jewett, secondée par Carol Bishop, propose Chantal Ethier, secrétaire sortante, pour occuper ce poste une autre année. Chantal Ethier accepte. Aucune autre candidature n'étant proposée et tous les autres membres ayant appuyé cette proposition, Chantal Ethier est déclarée élue.

Robert Joli appelle les candidatures au poste de trésorier. Chantal Ethier, secondée par Lorraine Rouillard, propose Christian Smeesters pour occuper ce poste. Christian Smeesters accepte. Aucune autre candidature n'étant proposée et tous les autres membres ayant appuyé cette proposition, Christian Smeesters est déclaré élu.

Robert Joli appelle les candidatures aux postes de directeur-trice des activités. Serge Normand, secondé par Christian Smeesters, propose Carol Bishop et Janine Sourdif, directrices des activités sortantes, pour occuper ces postes une autre année. Carol Bishop et Janine Sourdif acceptent. Aucune autre candidature n'étant proposée et tous les autres membres ayant appuyé cette proposition, Carol Bishop et Janine Sourdif sont déclarées élues.

Après les félicitations d'usage, Robert Joli remercie les administrateurs pour leur collaboration. La date de la prochaine rencontre du conseil est fixée au mercredi 8 mai 2019. La réunion est ajournée à 17h35 sur proposition de Serge Normand, appuyé par Sandra Jewett.

**Jeudi 25 avril 2019, Robert Joli, président et secrétaire d'office.**